

Les autorités du département découvrent le caisson de feu



Les autorités du département découvrent le caisson de feu

Jeudi après-midi, Monsieur le préfet du Gers Alain Castanier et plusieurs personnalités gersoises étaient conviées à découvrir le plateau technique de formation des sapeurs-pompiers à Vic-Fezensac et ils ont pu participer à une séquence découverte du caisson de feu.

Monsieur Alain Castanier, préfet du Gers, était accompagné de Mme Nathalie Duclouvel-Pame, sous-préfète de Condom, Mme Marianne UGUEN, stagiaire INSP préfecture, M. Sébastien BLANC, DGS de la Ville Auch, Mme Céline LOEUL, payeur départemental et M. Pascal GENESTE, directeur des archives départementales

La séquence était encadrée par le **colonel Jean-Louis Ferres**, directeur du SDIS 32 et par le **capitaine David Pasche**, responsable départemental de formation au SDIS 32.

Des formateurs incendie étaient présents pour assurer les conditions de sécurité.



Cette séquence dédiée ce jour aux autorités du département est une formation obligatoire pour tout sapeur-pompier.

Comme nous l'explique le colonel Ferres, l'objectif de la séquence est de simuler un incendie dans des conditions optimales de sécurité afin de placer les stagiaires en phase d'observation et de leur faire découvrir en conditions réelles le fonctionnement du système feu et les mesures de sécurité applicables par tous dans sa vie privée.



Le caisson de feu est un caisson maritime qui simule un appartement en feu, on place à l'intérieur du personnel équipé de tenues spéciales, on allume un feu à l'arrière et par un jeu d'ouverture de portes et de ventilation du feu, on crée des rouleaux de flammes.



L'objectif est de permettre au personnel – et mercredi aux autorités – d'observer de l'intérieur les phénomènes thermiques que l'on peut rencontrer en intervention, entre autres les plafonds de fumée qui peuvent s'enflammer facilement car il s'agit de gaz chauds.



Comme nous l'explique le capitaine David Pasche, la fumée est plus dangereuse que les flammes.

Quand un incendie se déclare, il est essentiel dans un premier temps de fermer la porte pour priver le feu d'oxygène puis de quitter les lieux et d'appeler les pompiers.

Après la séquence, le préfet et la sous-préfète ont témoigné du caractère impressionnant de la séquence bien qu'ils se soient sentis en parfaite sécurité.

Cette expérience leur a beaucoup appris sur la gestion du feu et sur les règles de sécurité à appliquer, règles qu'ils ne manqueront pas de relayer.



Photos signées : François MACE